

Explication :

Lorsque s'effectue un changement de prestataire de nettoyage, on parle souvent de l'article 7 (ancien Annexe 7). Cet article permet de gérer la reprise du personnel qui est un des vecteurs stabilisateurs du marché de la propreté. L'objectif de cet article est de protéger le salarié, en garantissant son emploi et sa rémunération.

En cas de perte d'un chantier :

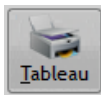
Dans WO Paie :

Un état est à votre disposition afin de reprendre l'ensemble des informations nécessaires lorsque ce cas se présente à vous.

Il est accessible directement depuis le menu principal de **WO Paie**, dans la gestion du personnel, sur le troisième bouton « **Déclarations DMMO, Art 7** » et choisir le choix « **3°_ Article 7** ».

Une fois sur cet état choisi, vous pouvez afficher le **chantier** que vous avez malheureusement perdu et ainsi vous aurez accès à l'ensemble des salariés travaillant sur ce site ainsi que les informations utiles dans ce genre de circonstance.

Vous pouvez aussi **renseigner le successeur** de cette reprise directement dans le champ prévu à cet effet. Successeur



Vous avez la possibilité d'**imprimer** ce tableau et de choisir que ceux qui sont **transférables** en fonction des conditions d'ancienneté, le temps de travail concerné, etc...



Salariés transférables uniquement ?

Afin de fournir à votre successeur les bulletins des trois derniers mois :

Directement sur la fenêtre de « **Sélection des Bulletins de Salaire** » vous avez un filtre « **Chantier** » à votre disposition.

Sur la fiche du salarié :

Renseigner son **motif de sortie** directement sur sa **fiche salariée** dans « **Motif de sortie** » renseigner « **998-transfert contrat établissement Sans DSN** ». Comme le motif l'indique aucune DSN événementielle de STC ne sera à effectuer car le salarié sera transféré sur une autre société (net entreprise vous mettra votre DSN STC en anomalie).

*Si vous n'avez pas ce motif vous pouvez passer par la mise à jour des tables accessible depuis le bouton « **Plan de Paie** » « **Autres Tables** », cliquer sur « **Portail** » choisissez « **Toutes les tables** » afin d'avoir les dernières informations à jour (Type de contrat, Motif de Sortie, etc...).*

En cas de reprise d'un chantier :

Dans WO Paie : Sur la fiche du salarié :

Renseigner son **motif d'entrée** directement sur sa **fiche salariée** dans l'onglet « **Entrées/Sorties, Contrats** ». En vous mettant en « Saisie » vous pourrez alors renseigner ce motif au lieu du motif « Embauche », une liste déroulante est à votre disposition.

Le fait de renseigner « **Article 7** » vous permettra de pouvoir **importer des Cumuls** (même si ce n' est que son premier bulletin) si l'ancien employeur ne lui a pas soldé mais aussi de garder l'information dans votre base de données.

Comme vu ci-dessus en mettant à jour les tables, vous pourrez avoir accès à ce motif si ce n'est pas le cas.

Pour la reprise d'un salarié en Article 7, **afin de conserver l'historique** de l'ancien employeur qui servira en cas de **Solde de Tout Compte** pour l'**AER** ou en cas **d'arrêt de travail** pour les **IJSS**, vous aurez besoin :

- du SIRET de l'ancienne entreprise
- du numéro de contrat DSN du salarié (lien pour la DSN)
- de la date d'entrée dans la profession du salarié
- de la date d'ancienneté du salarié (acquise dans de la société perdant le chantier)
- tableau des cumuls (brut et compteur CP) **si non soldé par l'ancien employeur**

EXEMPLE :

Madame LAMBERT a commencé à travailler dans la profession chez DUPONT NETTOYAGE le 25 aout 2020. Elle quitte son poste le 30 novembre 2022 et se fait embaucher chez MARTIN PROPLETE au 01 janvier 2023. Celle-ci, perd son chantier et sort de ses effectif Madame LAMBERT le 14 juin 2025 (motif de sortie 998 – Transfert contrat établissement Sans DSN). La société EFFIC'ACE qui a gagné le chantier, intègre Madame LAMBERT dans ses effectifs le 15 juin 2025.

Lorsque vous êtes sur la fiche salariée, voilà ce que vous devez renseigner :

- **la date d'entrée dans la profession** : 25/08/2020 (car moins de 12 mois d'interruption entre deux contrats. Cf : CCN)
- **la date d'ancienneté du précédent employeur** : 01/01/2023
- Date d'entrée : 15/06/2025
- Début du contrat : 15/06/2025
- **Onglet "entrées / sorties", motif d'entrée "Article 7"**
- **Onglet « rubriques » puis « variable salariés », rajouter les variables 41.001, 41.012 et 41.014 avec les dates d'application (mois de déclaration DSN) et la valeur**

Fiche Salarié

Enregistrer Annuler Supprimer Saisie juin 2025 / 1

Code LAMSO02 Civ/Nom Madame LAMBERT

Matricule LAMSO02 Prénom Sophie

Téléphone Adresse 25 rue du Molulin

Portable 06 00 00 00 00 Contrôler

Email testformation@formation.fr

N° Sec. Soc. 299088311807588 Pays FRANCE

Nationalité FRANCAISE

Resp. RH

Secteur Divers

Inspecteur

Entrée / Sortie

Date d'entrée 15/06/2025 Date de sortie

Motif de sortie

Contrat

Début Contrat 15/06/2025 Type Contrat 01 CDI

Heures Contrat 130,00 Qualification ASPA

Taux Horaire 12,3800 Salaire de Base 817,08

Nb Jours Essai 30 Date fin Essai 14/07/2025

Fin de Contrat Heures Hebdo 15,23

Nom Naissance LAMBERT

Date Naissance 05/08/1999

Dept. Naissance 83

Lieu Naissance FREJUS

Pays Naissance FRANCE

N° NTT

Ressortissant UE

Mensuel Réel Forfait Jour

Horaire Modulation Indice

Niveau Indice Coeff

CDI, ASPA - 1M NON CADRE T Part., Anc 4A 9M

Entrant en cours de mois Nouveau, Pointage clôturé

Informations Alertes Sociales Entrées/sorties, Contrats Histo.Paie Gestion du salarié Congés Formation Divers Primes Rubriques

Entrées / sorties

N°	Entrée	Motif Entrée	Sortie	Motif Sortie	Nbre de Mois	Num Registre
1	15/06/2025	Article 7			2,6	

Contrats

Entrée	Dérogation	Signé	DUE	Contrat	Type	Début	Fin	Jrs Essa	Fin Essa	Heures	Qualif.	Taux	Salaire Mensuel	Poste
1				1.1	01 CDI	15/06/2025		30	14/07/202	130,00	ASPA	12,38	817,08	

Informations Alertes Sociales Entrées/sorties, Contrats Histo.Paie Gestion du salarié Congés Formation Divers Primes Rubriques

Insérer Supprimer

Défaut	Salarié	N° Rubrique	Désignation	Nombre	Base	Taux	Montant	Taux Pat.
	LAMSO02	3540	Majoration Dimanche Excep.			1.00		

Rubriques salarié Variables salarié

Variables Salariés

Nouveau Modifier Supprimer juin 2025 Saisie Aide

Salarié LAMSO02 LAMBERT Sophie

Chantier

Variable

Secteur

Inspecteur

Service

Etablissement

Catégorie

Contrat

Profil

Qualification

Tous Présents

Appliquer à tous Rechercher

25 Variables

Défaut	Salarié	Variable	Désignation	Application	Valeur	Monta
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.026	Statut d'emploi du salarié			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.027	Code Affectation Assurance Chômage			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.028	Numéro interne employeur public			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.036	Code emplois multiples			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.037	Code employeurs multiples			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.038	Code métier			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.045	Rémunération au pourboire			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	40.073	Complément de dispositif de politique publique			
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	41.001	Date de modification	01/06/2025	01062025	
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	41.012	Ancien SIRET	01/06/2025	786XXXXXXXXXX	
<input type="checkbox"/>	LAMSO02	41.014	Ancien numéro de contrat	01/06/2025	00001	

Les FAQ ont pour objectif de vous accompagner, n'hésitez pas à nous faire un retour.
 Aller en consulter davantage sur notre Helpdesk accessible depuis le bouton d'aide, dans le logiciel aussi avec le raccourci « F1 » de votre clavier et dans le menu « Documentation », « Helpdesk ACE » ou encore sur notre site acesoftware.fr

Si vous ne trouvez pas votre bonheur, faites-nous une demande directement depuis votre espace